



Fédération Nationale des
Lieux
de Vie et d'Accueil

Bordereau de première cotisation à la FNLV année 2026

A renvoyer par mail à l'adresse suivante : contact@fnlv.org

Nom du LVA :

Adresse :

Permanent responsable :

Adresse mail :

Téléphone :

Cette cotisation donne droit :

- Aux modèles de divers documents réglementaires (contrat DUERP etc...)
- A participer à toutes les réunions organisées par sa Fédération Régionale
- A recevoir des conseils de la FNLV
- A l'accès adhérent du site de la FNLV

Merci d'indiquer votre chiffre d'affaire de l'année 2025: euros.

Selon le règlement intérieur modifié en juin 2023, le taux de cotisation a été arrêté à 0,15% du chiffre d'affaires. Aucun justificatif n'est demandé.

Cotisation due pour 2026 =	euros
----------------------------	-------

(Chiffre d'affaires multiplié par 0,0015 = cotisation) ;

Exemple : CA = 350 000 euros multipliés par 0.0015 = 525 euros

Règlement de votre cotisation soit par : cochez la case svp

Par virement avec le relevé d'identité bancaire suivant : prévu à la date du

--

IBAN

FR76	4255	9100	0008	0139	9823	705
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	C	O	P	F	R	P	P	X	X	X
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Veuillez indiquer svp le département et le nom de votre LVA dans le libellé du virement

Ou par chèque à l'adresse suivante : *FNLV chez Mr Paquereau Yannick 71 rue de la Boulavière 44521 Oudon*

Le versement de votre cotisation fera l'objet d'une attestation qui vous sera envoyée dans les meilleurs délais par nos soins

Les nouveaux inscrits doivent accompagner leur règlement des pièces suivantes :

- **Copie des statuts de l'organisme gestionnaire et récépissé, ou récépissé CFE pour les Entreprise individuelles**
- **Composition du bureau pour les associations**
- **Copie de l'arrêté d'autorisation de création du LVA**

Fait à :

Nom, signature

Le :

Virement prévu à la date du